

N/REF : 27/03/2024 9H44 C:263870 I:33807

M GIRE SYLVAIN

V/Email reçu le Mercredi 27/03/2024 a 9H44

**112 RUE DE LA MALADIERE
38530 LA BUISSIERE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 04 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 112 RUE DE LA MALADIERE - 38530 - MR ET MME GIRE CATHERINE ET SYLVAIN
07 82 94 90 56

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE CAPACITE 4M3

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

INTERVENTION LE 03/04/2024
POMPAGE ET NETTOYAE HYDRAULIQUE DE LA FOSSE SEPTIQUE
ENLEVEMENT DE 3M3 ET DEPOTAGE EN STATION D'EPURATION

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG	1h+Dépl.21 a 30km	1	420,00	420,00

TOTAL H.T.	420,00
T.V.A. a 10,00%	42,00
TOTAL T.T.C.En EURO	462,00

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN